



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue 3 avril 2023 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents :

Messieurs Denis Laprise,
Jean-Claude Giroux,
Mme Madeleine Vermette,
M. Steeve Raby,
M. Eric Talbot,

Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est absente : Mme Lydiane Bernard

Sont également présents : Madame Claudette Aubé, et monsieur Yves Bernard respectivement Directrice générale/secrétaire-greffier et directeur général adjoint/secrétaire-greffier adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2023-04-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Eric Talbot, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en joutant les points suivants:

- 15 f) Rencontre TEAMS – Positionnement RADAR – Rue Principale
- 15 g) Présentation ARPE- Gestion des déchets électronique.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

1- Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 mars 2023
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
 - a) Lettre de Gilles Giguère
6. Administratif
 - a) Fonds de roulement – Utilisation partie – fournaise (220 Principale Est)
 - b) Utilisation du fonds réservé – fournaise (220 Principale Est) – Patinoire
 - c) Montant réservé – Vidanges des bassins (année 2020 et suivantes)
 - d) Suggestion – Demande de frais pour notaire
 - e) FQM – Information – Ristourne assurance
 - f) Date d'ouverture de l'écocentre – MRC Bellechasse
 - g) Renouvellement de CITAM.
7. Travaux publics
 - a) Soumission reçue pour l'entretien pelouse – terrains municipaux
 - b) Résolution pour demande d'aide auprès du PAVL – Routes « double vocation »



- c) Suivi PAVL – Rencontre député Mathieu Rivest
 - d) Bris du pavage - rue Principale Ouest – transport d'équipement lourd
 - e) Engagement employé pour travaux publics
 - f) Reddition de compte – Aide entretien du réseau routier
 - g) Contrat de déneigement pour entrées + stationnement –
 - h) Ajout d'un arrêt obligatoire – intersection rue Principale Ouest et Route de la Station
8. Incendie et Sécurité
- a) Résolution – Entente régionale de prévention des incendies
9. Eau potable
- a) Bilan annuel de la qualité de l'eau potable
10. Eaux usées
- a) Demande de modification – Tarification – Fosse septique – lot 5 760 817
11. Loisirs
- a) Demande de contribution financière – « Rochefest »
 - b) Suivi terrain de jeux
12. Parc des Appalaches
- a) Suivi construction abri et passerelle
13. Héritage
- a) Suivi de la visite à Lac Frontière
14. Résolutions diverses
- a) Fondation Émergence – Résolution pour journée de lutte à l'homophobie – 17 mai
 - b) Demande de contribution financière – Re-Lait (Montmagny- L'Islet)
 - c) Résolution de mise en commun – Programme FRR – Volet 4
15. Varia
- a) Entretien génératrice – Suivi séance de mars 2023
 - b) Bancs d'exercice – installation
 - c) Programme PRIMA – Suivi
 - d) Demande de révision antérieure des services – lot 5 762 006
 - e) Déclaration de compétence de la MRC
 - f) Rencontre TEAMS – Positionnement RADAR – Rue Principale
 - g) Présentation ARPE – gestion déchets électroniques
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

2023-04-02 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Denis Laprise, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 6 mars 2023 Adopté à l'unanimité

2023-04-03 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par Mme Madeleine Vermette et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 117 355,61 \$ qui incluent les salaires. Adopté à l'unanimité

Je, Yves Bernard, directeur général adjoint et secrétaire greffier adjoint, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2023-04-03.


Yves Bernard



5. CORRESPONDANCE

- a) Lettre de M. Gilles Giguère

Le maire, M. Gille Giroux, procède à la lecture de la lettre de M. Giguère en séance plénière.

6- ADMINISTRATIF

2023-04-04 : Utilisation du fonds de roulement (partie) – Fournaise du 220 Principale Est

Il est proposé par M. Denis Laprise, appuyé par M. Eric Talbot, et résolu d'utiliser le montant requis du fonds de roulement pour compléter le financement de l'achat de et l'installation de la fournaise au 220 rue Principale Est (Édifice du bureau municipal).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-04-05 : Utilisation d'un montant réservé – Entretien patinoire - Fournaise du 220 Principale Est.

Il est proposé par Mme Madeleine Vermette, appuyée par Steeve Raby, et résolu d'utiliser le montant réservé de 4 000 \$ à l'installation de la fournaise du 220 rue Principale Est et un montant de 1 325 \$ pour l'entretien de la patinoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-04-06 : Utilisation d'un montant réservé – Vidanges des bassins pour les années 2020 et suivantes

Il est proposé par Steeve Raby, appuyé par M. Denis Laprise, et résolu d'affecter un montant de réserve de 8 000 \$ pour les vidanges des bassins pour les années de 2020 à 2023 inclusivement et d'affecter également à cette réserve le montant annuel qui sera budgéter à cette fin pour les années futures.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

- b) Suggestion – demande de frais aux notaires pour vérifications de paiement de taxes.

Le directeur général adjoint soumet un document de discussion concernant l'instauration de frais pour les demandes effectuées par des notaires concernant le paiement ou non des taxes municipales de contribuables procédant à la vente/achat de propriété sur le territoire. Le conseil municipal accueille favorablement cette orientation. En conséquence, un avis de motion sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal afin de procéder à la modification du règlement 2021-08.

- d) Versement d'intérêt - Assurance municipalité – Fédération québécoise des municipalités

M. le maire mentionne qu'il n'y aura pas de versement d'intérêt (anciennement ristourne) de la part de la fédération québécoise des municipalités en lien avec notre contribution d'assurance pour l'année d'exercice 2023.

- e) Date d'ouverture de l'Écocentre à Ste-Euphémie.



Il est convenu que l'écocentre ouvrira le 1^{er} mai 2023. Le conteneur prévu pour les déchets de construction et autres sera installé pour cette date.

2023-04-07 : Renouvellement et installation du logiciel CITAM (Alerte de masse)

Il est proposé par M. Éric Talbot, appuyé par M. Jean-Claude Giroux, et résolu de renouveler l'adhésion au système d'alerte de masse (CITAM) au coût de 200,00 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7- TRAVAUX PUBLICS

2023-04-08 : Embauche d'un contractant pour l'entretien de la pelouse pour l'été 2023.

Il est proposé par Steeve Raby, appuyé par Madeleine Vermette, d'accepter la soumission au montant de 5 610, 00 \$ de M. Claude Bernard et de procéder à son embauche comme contractant pour l'entretien de la pelouse sur les terrains municipaux.

Adopté à la majorité des conseillers présents.

Le conseiller, M. Denis Laprise, a voté contre la proposition.

2023-04-09 : Résolution pour demande d'aide PAVL – Routes « Double-vocation ».

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud est en attente des informations du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et/ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs concernant le transport des produits forestiers, concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QU'UNE limitation de poids a été imposée pour un pont sur la route 281 concernant les véhicules lourds entre les municipalités d'Armagh et de St-Philémon;

ATTENDU QUE ce changement a une incidence directe sur les routes mentionnées dans le tableau ci-après

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2023 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rang St-Joseph	3,22	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
Route de la Station	3,79	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
Rue Principale Ouest	0,62	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)



Route Sirois Sud	4,29	produits forestiers et autres	250 (à confirmer)
------------------	------	-------------------------------	-------------------

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Denis Laprise, appuyée par M. Eric Talbot, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-sud demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 11,92 km

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

c) Bris de pavage – rue Principale Ouest – transport équipement lourd.

Suite à un bris de pavage par un transporteur d'équipement lourd, M. Jean-Claude Giroux nous fait part des échanges qu'il a eu avec le propriétaire de l'entreprise concernée. Suite aux discussions, il appert que le responsable de l'entreprise se montre disposé à payer pour les dommages causés.

2023-04-10 : EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023.

Il est proposé par monsieur Eric Talbot, appuyé par monsieur Denis Laprise, et résolu de procéder à l'embauche de M. Sylvain Ricard à titre d'employé municipal à partir du 15 avril 2023 selon les ententes entre les parties incluant une allocation de dépenses hebdomadaire de 100 \$ pour l'utilisation de son camion à plateau (style « pick-up »).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-04-11 : REDITION DE COMPTE À L'ÉGARD DE L'AIDE À L'ENTRETIEN AU RÉSEAU ROUTIER.

ATTENDU QUE le MTMD a versé une compensation de 104 572 \$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2022.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur ces routes se répartissent comme suit :

Systeme de sécurité : 43 810 \$
Chaussée : 11 400 \$
Drainage : 3 255 \$
Abord de routes : 1 317 \$
Entretien d'hiver : 34 857 \$

Pour un total de 94 836 \$,

En conséquence, il est proposé par Madame Madeleine Vermette, appuyée par monsieur Jean-Claude Giroux, et résolu;

Que le conseil approuve les dépenses de 94 836 \$ pour les travaux exécutés sur les chemins de niveau 1 et 2 pour un montant subventionné de 104 572 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;



Que le conseil déclare que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- f) Contrat de déneigement pour les entrées et les stationnements, propriétés de la municipalité.

Suite à la discussion entre les membres du conseil municipal, il est convenu que les personnes/entreprises intéressées pourront venir chercher le devis au bureau municipal lorsqu'il sera prêt.

2023-04-12 : INSTALLATION DE NOUVELLES SIGNALISATIONS À L'INTERSECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST ET LA ROUTE DE LA STATION.

Attendu que certains automobilistes ne respectent pas de façon importante la limitation de vitesse de 50 km/h dans le secteur de la rue Principale Ouest et la Route de la Station,

Attendu que cette situation entraîne un enjeu sécuritaire pour les gens dans ce secteur,

Il est proposé par M. Éric Talbot, et appuyé par M. Steve Raby, et résolu ce qui suit :
De procéder à l'installation de deux affiches signalétiques « ARRÊT » sur la rue Principale à l'intersection de la Route de la Station dans les deux sens. Une signalisation préparatoire informant du changement sera également installée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

8) INCENDIE ET SÉCURITÉ.

2023-04-13 ENTENTE RÉGIONALE DE PRÉVENTION DES INCENDIES.

Autorisation de signature - Entente régionale de prévention des incendies

CONSIDÉRANT la volonté de plusieurs municipalités de la MRC de Montmagny de conclure une entente pour partager un service en prévention incendie sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montmagny a déposé une demande d'aide financière concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que des ententes intermunicipales peuvent être conclues, sur une base volontaire, en vertu des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes ou 569 et suivants du Code municipal du Québec et que ces ententes demeurent la façon la plus utilisée par les municipalités pour procéder à la mise en commun de services.

Il est proposé par Denis Laprise, et appuyé par Jean-Claude Giroux, d'accepter le projet d'entente intermunicipale concernant les services de prévention incendie soumis par la Ville de Montmagny et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, l'entente concernant les services de prévention incendie sur le territoire des municipalités participantes à



l'entente. De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités participantes, ainsi qu'au directeur de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Montmagny.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

9) EAU POTABLE

Le rapport concernant le bilan de la qualité de l'eau potable pour l'année 2022 est soumis pour lecture et consultation aux membres du conseil municipal.

10) EAUX USÉES

Une demande de modification de service concernant la tarification pour la fosse septique est demandée par la propriétaire du lot 5 760 817.

Suite à un échange avec les membres du conseil municipal, des vérifications additionnelles seront effectuées avant la prise de décision.

La demande est remise à la prochaine séance.

11) LOISIRS

- a) Demande de contribution financière – Rochefest
En l'absence de la conseillère, personne-ressource au dossier, ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.
- b) Suivi - terrain de jeux.
Même commentaire qu'à l'item précédent.

12) PARC DES APPALACHES

- a) Suivi construction abri-feu et passerelle
Un partage d'information concernant les travaux de construction de l'abri-feu et de la passerelle est effectuée aux membres du conseil municipal.

13) HÉRITAGE

- a) Suivi de la visite au Lac Frontière.
Les conseillers ayant effectué une visite à l'Otel du Lac-Frontière effectue un retour sur leur visite.

14) RÉOLUTIONS DIVERSES

2023-04-14 FONDATION ÉMERGENCE – JOURNÉE DE LUTTE À L'HOMOPHOBIE – 17 MAI

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes



se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Steve Raby, et résolu de proclamer le 17 mai : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

b) Demande de contribution financière – Re-Lait (Montmagny-L'Islet).

Une demande de soutien financier est demandée pour l'organisme Re-Lait. Celle-ci est décliné par la conseil municipal.

2023-04-15 RESOLUTION DE MISE EN COMMUN – PROGRAMME FRR – VOLET 4

PROJET AGENT DE MISE EN COMMUN DES SERVICES

ATTENDU QUE la MRC de Montmagny a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de St-Just-De-Bretenières, St-Fabien-De-Panet, Ste-Apolline-De-Patton, Ste-Euphémie-Sur-Rivière-Du-Sud, Cap-Saint-Ignace, St-Pierre-de-La-Rivière-Du-Sud, Berthier-Sur-Mer, Lac-Frontière, Ste-Lucie-De-Beaugard, St-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-Du-Rosaire, Montmagny, St-François-De-La-Rivière-Du-Sud, et St-Antoine-De-L'Isle-Aux-Grues désirent présenter un projet de MISE EN COMMUN DES SERVICES dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Talbot, appuyé par Madeleine Vermette, et résolu que le conseil de la municipalité de Ste-Euphémie sur Rivière du Sud s'engage à participer au projet de MISE EN COMMUN DES SERVICES et à assumer une partie des coûts;

– Le conseil accepte que la MRC de Montmagny agisse à titre d'organisme responsable du projet;

– Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

– Le maire et le greffier-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

15) VARIA

a) Entretien génératrice – Suivi de séance de mars 2023



Un retour est effectué en lien avec l'entretien de la génératrice et de ses coûts

b) Bancs d'exercice – Installation

Une discussion est effectuée concernant l'installation des bancs d'exercices pour aîné/e/s reçu dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

c) Programme PRIMA – suivi

Le projet de la municipalité a passé l'étape de la pré-sélection dans le cadre du projet soumis pour l'Héritage. La personne-ressource au ministère est M. Daniel Roux.

d) Demande de révision de compte de taxes pour services fournis –
remboursement avec rétroactivité – lot 5 762 006.

Une demande de révision du compte de taxes a été effectuée auprès de la municipalité en lien un service fourni. Le traitement de cette demande est reporté à la prochaine séance du conseil municipal afin de vérifier des nouveaux éléments au dossier.

e) Déclaration de la compétence de la MRC – Énergie renouvelable.

Le conseil de la municipalité prend connaissance de la résolution concernant la déclaration de compétence votée en assemblée de la MRC en date du 28 novembre 2022 en ce qui touche les énergies renouvelables produite sur le territoire de la MRC.

f) Rencontre TEAMS pour l'installation du RADAR mobile sur la rue Principale.

Une rencontre virtuelle aura lieu le 17 avril avec le MTQ concernant le positionnement du RADAR mobile pour la vitesse. Après cette rencontre, l'installation devra donc être possible.

g) Formation ARPE – Gestion du recyclage des produits électroniques.

Une correspondance de la MRC de Montmagny nous mentionne la possibilité d'effectuer une formation concernant la gestion de produits électroniques.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-04-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Madeleine Vermette et résolu de lever la séance à 21h05. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Gilles Giroux", is written over a horizontal line.

Gilles Giroux, Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Bernard", is written over a horizontal line.

2023-05-02

Yves Bernard, directeur général adjoint/Secrétaire-greffier adjoint

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.